

Procédure d'évaluation pour le permis moto (Pour le permis A1 et le permis A2)

Cette évaluation est obligatoire avant tout début de formation (art R.245-2 du code de la route).

Elle consiste à déterminer un nombre d'heures de conduite nécessaire afin d'être préparé à passer l'examen du permis de conduire. Le minimum de formation est fixé à 20h, dont 8h de plateau et 12h de circulation.

Une fois cette estimation faite, il vous sera remis un contrat de formation. Toutefois, l'évaluation reste une estimation approximative. De ce fait, en fonction de la motivation et de la régularité de la formation, il est possible d'avoir soit moins d'heures de conduite, soit au contraire d'avoir besoin de plus d'heures de formation pour être prêt pour l'examen.

Pendant l'évaluation, l'enseignant vous accompagnera pour vous rassurer, et vous encourager. **Il n'y a pas de mauvaises réponses. Le but étant d'avoir un premier contact entre vous et l'enseignante afin que la formation pratique se déroule dans les meilleures conditions possibles.**

– L'évaluation :

L'évaluation se fait avec une moto de l'auto-école sur une piste prévue pour vous entraîner durant la formation au permis. La piste étant privative, il n'y a aucune circulation ce qui protège au mieux les débuts les plus périlleux.

Par le biais de plusieurs questions, il cherche à évaluer le plus précisément possible votre niveau de conduite, c'est-à-dire :

- *Avez-vous déjà un permis de conduire, depuis combien d'années, quels sont les véhicules déjà conduits...*
- *Votre expérience de la conduire, avez-vous déjà conduit un 2 roues, combien de temps d'expérience...*
- *Votre connaissance du véhicule ainsi que son fonctionnement, par le biais de plusieurs questions sur la direction, l'embrayage, la boîte de vitesses et le freinage.*
- *Votre attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité par le biais de 2 questions.*
- *Votre habileté au poste de conduite : Savez-vous comment vous installer, quoi régler, dans quel ordre. Savez-vous faire avancer et arrêter le véhicule. Êtes-vous à l'aise avec la prise d'équilibre. Ces objectifs sont évalués afin de vous permettre de montrer vos connaissances en essayant de limiter le stress.*
- *Votre compréhension et votre mémoire : plusieurs petites questions afin d'évaluer votre compréhension et d'évaluer aussi votre mémorisation à moyen terme et à court terme.*
- *Votre perception : Analyse de votre trajectoire sur une succession d'exercices de maniabilité qui se veulent évolutif. Analyse de votre observation afin de définir votre champs visuel. Analyse de votre regard et plus particulièrement de la position du regard, est-il suffisamment loin, est-il mobile...*
- *Votre émotivité et votre crispation : le fait de découvrir un nouvel environnement, avec un moyen de transport que l'on ne maîtrise pas forcément vous permet-t-il d'être suffisamment à l'aise ou non.*

À l'issue de l'évaluation, l'enseignant complète l'évaluation de départ. Il s'agit du récapitulatif sous forme de bilan détaillé. Le nombre de point obtenu nous permet juste d'évaluer au plus près vos capacités, le total des points n'est en aucun cas un moyen de vous classer dans une catégorie de conducteur. En fonction des points positifs et négatifs, l'estimatif varie.

L'essentiel de cette évaluation est d'avoir une première approche afin de mieux vous connaître pour mieux vous enseigner et ainsi valoriser votre apprentissage.

La durée de l'évaluation est environ 50 minutes.